



Revue Internationale de
COMMUNICATION ET SOCIALISATION

PARTICIPATION CITOYENNE ET PRATIQUES INNOVANTES

Volume 3, numéro 2

2016

©RICS - ISSN 2292-3667

STRATÉGIES DES PARENTS D'ÉLÈVES POUR UN ENSEIGNEMENT PRIMAIRE DE QUALITÉ À OUAGADOUGOU**

FATIE OUATTARA, UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU, BURKINA FASO¹

Résumé

En Afrique, la plupart des politiciens, enseignants, représentants des syndicats, acteurs du développement, investisseurs et parents d'élèves dénoncent le faible niveau académique des élèves et, donc, une baisse de la qualité de l'enseignement primaire. Leurs inquiétudes en matière de réussite scolaire, d'intégration sociale et d'insertion professionnelle future des enfants augmentent sans cesse. Sur le plan méthodologique, la présente recherche a été menée dans la ville de Ouagadougou, au Burkina Faso ; elle s'appuie sur des enquêtes et entretiens réalisés auprès d'un échantillon d'élèves, de parents d'élèves, d'enseignants, de directeurs d'écoles et d'inspecteurs de l'éducation de base. Enfin, elle met en lumière des stratégies privilégiées par les parents d'élèves pour un enseignement primaire de qualité.

Mots-clés : Ouagadougou, enseignement, parents d'élèves, stratégies, qualité.

¹ Adresse de contact : ofatjoe2003@yahoo.fr

**Pour citer cet article :

Ouattara, F. (2016). Stratégies des parents d'élèves pour un enseignement primaire de qualité à Ouagadougou. *Revue internationale de communication et de socialisation*, 3(2), 197-214.

INTRODUCTION

L'éducation est une nécessité impérieusement humaine : « l'homme n'est rien sans l'éducation ; il est la seule créature qui doive être éduquée ; il est ce que l'éducation fait de lui » (Kant, 2000, p.93) : c'est elle qui permet de développer ses qualités intrinsèques (potentialités, facultés, dispositions natives). Autrement dit, elle favorise la socialisation, l'intégration et l'épanouissement de l'individu afin qu'il participe au développement sociopolitique de sa nation. En effet, l'éducation (soins, instruction ou enseignement, formation) incombe à la fois à la société, à la famille et à l'école, mais surtout à l'État, en sa qualité d'autorité suprême de l'éducation.

C'est à Jomtien en 1990, sous l'impulsion de la communauté internationale, que bon nombre de pays en développement se sont engagés dans des politiques éducatives censées favoriser la scolarisation universelle, « l'Éducation Pour Tous (EPT) », qui est une condition d'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement durable (OMDD).

Au Burkina Faso, ces politiques ont certes permis de rehausser le taux de scolarisation et d'achèvement, et de réduire considérablement celui du redoublement, mais au même moment des études montrent que les performances des élèves sont restées faibles (Tamini, 2002). D'où, le foisonnement d'idées qui entérinent l'utopie de l'EPT qui aurait favorisé la massification au détriment de la qualité de l'enseignement (Ki-Zerbo, 1990).

En sus, le onzième rapport mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO, 2013) conclut que dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, parmi les enfants les plus défavorisés, seul un enfant sur cinq atteint la fin de l'école primaire, un jeune sur quatre parvient à lire une phrase. Ces constats indiquent que certains facteurs ont été, soit oubliés, soit mal adaptés au système dans sa globalité, ce qui empêche la réalisation de la vision de l'EPT.

Les nouveaux modes de recrutement du personnel enseignant, les nouvelles pratiques pédagogiques, les modes de promotion de l'efficacité du système éducatif sont des éléments qui alimentent le débat entre les acteurs de l'éducation à l'échelle du monde africain. La position des familles est connue sur certains de ces sujets et mériterait d'être prise en compte dans des recherches.

De ce point de vue, il importe que, dans un contexte de baisse de la qualité de l'enseignement primaire, l'on réfléchisse aux représentations qu'en ont les parents d'élèves, et qu'on détermine les types d'efforts possibles qu'ils fournissent en vue de la réussite scolaire de leurs enfants. Dès lors, se pose cette question : quelles sont les stratégies mises en place par les parents des écoles de Ouagadougou, en vue de la réussite scolaire de leurs enfants ?

Pour répondre à ces préoccupations, nous avons effectué des enquêtes de terrain auprès des élèves inscrits dans les établissements d'enseignement primaire publics et privés de la Ville de Ouagadougou, et auprès de leurs parents.

1. CADRE THÉORIQUE

La rédaction de cet article a mobilisé plusieurs théories dont celle de la reproduction sociale et de l'effet-établissement. Les logiques de scolarisation sont, en effet, des choix faits en fonction des capitaux des parents d'élèves et de leur origine.

La théorie de l'origine sociale explique la performance scolaire des élèves par l'ensemble des bagages culturels qu'ils ont accumulés au cours de leur évolution dans leurs groupes sociaux de référence, et qui ont un impact sur leurs résultats scolaires. Mise en place par les sociologues Bourdieu et Passeron (1970), elle explique que le mécanisme de sélection, les méthodes d'apprentissage appliquées dans les écoles favorisent les élèves issus de milieux sociaux aisés par rapport à ceux des milieux défavorisés. Par conséquent, la performance scolaire est un résultat planifié en fonction du choix du mode d'organisation sociale par classes et du fonctionnement général de la société.

La théorie de l'effet-établissement explique la performance scolaire des élèves selon les types d'établissement fréquenté. Cette théorie, qui est construite à partir des travaux de chercheurs anglo-saxons, identifie les spécificités des établissements performants suivant les performances des élèves, et la différence de performance entre les écoles par un ensemble de variables caractéristiques propres. C'est ainsi que les aspects hiérarchiques, physiques, pédagogiques et managériaux sont dits déterminants (Meuret, 2000). Ces facteurs forment un environnement scolaire interne favorable à de meilleurs enseignements-apprentissages et qui doit garantir la performance générale de l'école. Chaque école a une histoire, une clientèle, des infrastructures, des ressources pédagogiques et un type de management qui constituent son environnement interne.

Beck et Murphy (1998) s'accordent à dire également que dans les écoles performantes, les résultats des élèves font l'objet d'analyses et sont utilisés pour décider des améliorations à apporter à l'enseignement dispensé. Une politique de formation continue y est conduite, les contacts avec les parents d'élèves et leur implication dans le fonctionnement de l'école sont encouragés.

Bressoux (1995) insiste sur l'effet établissement en montrant que des politiques éducatives identiques produisent des effets différents selon la caractéristique des établissements. Pour lui, le contexte familial, le contexte scolaire et le climat de l'établissement exercent une influence sur la performance de l'élève.

La prise en compte de ces différents travaux permet de montrer que dans les établissements performants, les cours sont bien planifiés et structurés, les évaluations fréquentes et permettent de réguler l'enseignement, ce qui leur donne une bonne réputation. Dans le contexte burkinabè de recherche d'un enseignement primaire de qualité, les établissements qui ont cette caractéristique sont pour la plupart des établissements privés.

Toutes ces deux approches, d'origine sociale et d'effet-établissement, ont permis de faire ressortir les choix que font les parents d'élèves en fonction des informations dont ils disposent sur les établissements, de leurs perceptions de la qualité de l'enseignement et de leurs propres capitaux (économiques et culturels). C'est donc la combinaison de ces deux théories qui a permis le décryptage des stratégies éducatives mise en place par les parents d'élèves dans la ville de Ouagadougou.

2. MÉTHODOLOGIE

Les enquêtes de terrain ont, en effet, été réalisées à Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso, première ville du pays du point de vue démographique. La commune de Ouagadougou a un statut particulier (CGCT, 2004 ; RGPH, 2006) : divisée en douze arrondissements, sa population est estimée à 1475223 habitants, soit 46,2% de la population urbaine du pays.

Ouagadougou compte au moins sept cent soixante-quinze (775) écoles primaires dont deux cent quarante-huit (248) écoles publiques, et cinq cent vingt-sept (527) écoles privées réparties comme suit : vingt-quatre (24) écoles privées catholiques, trois cent quatre-vingt (380) écoles privés laïques, soixante-six (66) écoles privés protestantes, cinquante-sept (57) écoles privés musulmanes. La ville de Ouagadougou a le taux de scolarisation le plus élevé du pays avec plus de deux cent vingt-huit mille huit cent trente-neuf (228839) élèves (MENA, 2013). Sa population cosmopolite conjuguée avec le statut des établissements d'enseignement primaire font d'elle un véritable laboratoire de développement et d'expérimentation de nouvelles stratégies éducatives parentales.

L'objectif principal de la recherche a été de recenser et de discuter les stratégies et les investissements des parents d'élèves dans le contexte de la baisse de la qualité de l'enseignement. Pour cela, la méthodologie utilisée a pris en compte une approche qualitative combinée avec des aspects quantitatifs.

Il s'est agi, quantitativement, de mettre en relation les profils sociodémographiques des parents d'élèves, leur capital culturel ainsi que les stratégies qu'ils mettent en place en vue de la réussite scolaire de leurs enfants. L'approche qualitative, quant à elle, a pris tout son sens dans la nécessité de comprendre les perceptions des différents acteurs de l'éducation au sujet de la qualité de l'enseignement, et les logiques qui guident leurs investissements financiers et culturels dans la scolarisation des enfants, en fonction de leurs attentes individuels ou collectifs. Réalisés au cours du premier semestre de l'année scolaire 2014/2015, les données des enquêtes et entretiens ont été traitées avec le logiciel Sphinx.

Pour des raisons pratiques, nous nous sommes concentrés sur les trois dernières classes du cycle du cours élémentaire [CE2, 14 élèves], soit 8% du cours moyen [CM1, 55 élèves, soit 31% ; CM2, 108 élèves, soit 61%]. Ce choix s'explique par le fait que les cent soixante-dix-sept (177) élèves de ce niveau d'études peuvent mieux répondre aux questions qu'on leur pose, et parce qu'ils sont en classe d'examen, ou presque, et parce qu'ils manifestent le plus souvent à leurs parents le besoin de soutiens extrascolaires pour réussir à leur examen, ou pour passer en classe supérieure. Ces classes permettent, non seulement d'identifier les formes de soutiens et les différentes stratégies mises en œuvre par les parents d'élèves, mais de connaître et d'apprécier le choix du statut de l'école fréquentée.

L'enquête a concerné à la fois soixante (69) élèves inscrits dans les écoles publiques (38,98%), soixante-trois (63) dans les écoles privées laïques (35,59%) et quarante-quatre (44) élèves dans les écoles privées confessionnelles (catholiques, protestantes et musulmanes), soit 24,85% des effectifs des élèves enquêtés, avec une non-réponse (0,56%). On peut expliquer la relative élévation du nombre d'élèves des établissements publics (8) par rapport aux écoles privées (14) par le fait que l'État avait, pendant longtemps, gardé le monopole de l'implantation des écoles d'enseignement primaire pour rendre effective sa politique de massification et démocratisation de l'éducation.

3. RÉSULTATS

La problématique de la qualité de l'enseignement primaire a conduit les parents d'élèves à se comporter dans l'institution scolaire comme des acteurs stratégiques (Crozier et Friedberg, 1977). Ces stratégies comprennent à la fois la scolarisation dans les établissements privés d'enseignement primaire, qu'ils considèrent comme « sérieux », le recrutement des répétiteurs à la maison, aux cours de soutien organisés par l'école, la scolarisation précoce et la fréquentation de la maternelle, encore appelée Centre d'éveil et d'éducation préscolaire (CEEP). Baux (2006) a constaté dans le contexte d'Afrique subsaharienne que la multiplication des stratégies de soutien à la scolarisation est encouragée par la diversification du champ scolaire dans les villes ouest-africaines : écoles publiques, écoles privées laïques ou confessionnelles (catholiques, protestantes, musulmanes), écoles coraniques et franco-arabes.

3.1. La fréquentation de l'école privée

L'école primaire publique et officielle, qui a pendant longtemps été la référence, est de plus en plus décriée aujourd'hui par les familles urbaines. Les raisons sont variables. Pour cet ancien Ministre de l'éducation nationale burkinabè, « la désaffection des familles émane surtout des politiques mises en place au cours des années 1990 dans le cadre de l'ajustement structurel ». Pour Baux (2006), « les restrictions budgétaires imposées par l'extérieur et les réformes introduites ont largement écorné l'image de l'enseignement public, pourtant longtemps mythifié en raison du prestige social qu'il conférait au lettré » (p.2).

La mise en place des classes à double flux dans les quartiers périphériques de la capitale (Bianchini, 2004) a été vivement contestée par les familles. Car, pour ces familles, le temps passé en classe est l'un des plus importants critères de la qualité de l'enseignement. Pourtant, cette « innovation pédagogique » consistait à augmenter les capacités d'accueil des élèves à moindre coût : une même salle de cours et un même enseignant qui accueillent deux groupes pédagogiques dans la même journée.

D'une étude faite au Kenya par Charton (2011) sur les performances scolaires, il ressort que vingt-sept (27) des trente (30) écoles qui ont obtenu les meilleurs scores aux examens étaient privées allant de 80 à 100% du taux de passage en classe supérieur et de succès aux examens scolaires : « dans l'école publique, il y a un problème majeur, c'est le non-respect des horaires. L'enseignement est fondé sur les besoins de l'État et l'anarchie est souvent presque totale », ajoute Sall (2001 : 13).

Au privé, notamment catholique (Baux, 2006 ; Lanoue, 2002), il y aurait plus de rigueur liée à l'autonomie du propriétaire, à la gestion comptable de l'école qui est assurée par un indépendant qui veut conserver sa fiabilité, à l'inspection pédagogique des enseignants, au contrôle des absences et à la crainte de l'enseignant d'être licencié faute de résultats.

En regroupant, en deux catégories, les établissements fréquentés selon leur statut, on se rend compte que le nombre d'inscrits au privé (61%) est plus élevé que celui du public (39%). Pilon (2007) montrait que le privé tend à surclasser le public, mais que l'enseignement primaire est de plus en plus gagné par la logique du capitalisme. Aujourd'hui, dans la ville de Ouagadougou, le secteur privé semble le plus dynamique, c'est en lui que nous recensons les meilleurs taux de succès qui sont de l'ordre de 100% au CEP ; l'école primaire privée « Bélemtiisé » en est un exemple illustratif à Ouagadougou. Cela peut s'expliquer par la formation pédagogique et la rigueur au travail des enseignants, la supervision du fondateur et le statut social privilégié des parents d'élèves.

Cependant, l'école primaire privée, où la scolarité est très élevée (100.000 \cong 150.000), est réservée aux élèves de classe sociale moyenne, favorisée ou privilégiée : « les plus riches envoient leurs enfants dans les écoles privées qui s'occupent mieux de leurs enfants », confie un enseignant de l'Institut El-Nour, (entretien réalisé en déc. 2014).

En outre, le croisement du niveau d'instruction des parents avec le statut de l'école fréquentée a permis d'observer que les parents d'élèves qui ont un capital culturel important (secondaire, supérieur) inscrivent leurs enfants à l'école privée catholique (23 élèves), au privé laïc (38 élèves) et au privé protestant (10 élèves). Ce sont les écoles privées laïque (9 élèves) et catholique (16 élèves) qui sont considérées comme les plus « sérieuses », et qui accueillent les enfants des parents qui ont fait des études supérieures.

Le constat général est que les parents des élèves enquêtés sont majoritairement alphabétisés ou instruits. Leur niveau variant selon le cycle fréquenté : 11% ont le niveau primaire, 37% le niveau secondaire (premier et second cycle) et 20% ont le niveau supérieur.

On s'aperçoit aussi que 11% des élèves déclarent que leurs parents sont analphabètes, contre les 2% de la catégorie « Autre » qui ont soit fréquenté l'école arabe, soit suivi des séances de cours d'alphabétisation, ou des cours du soir. 14% ne connaissent cependant pas le niveau scolaire de leur parent.

Ce taux élevé des parents d'élèves instruits ou alphabétisés a nécessairement une incidence positive sur les résultats scolaires des enfants. Le niveau d'instruction des parents ainsi que leur patrimoine économique sont d'un apport indéniable à la réussite scolaire des enfants (Soré, 2015). Même si,

il est rare que les ressources matérielles de la famille soient introduites dans les analyses. Pourtant, au-delà de l'effet de la profession des parents, leur niveau de revenu exerce une influence spécifique sur la réussite des enfants, avec une influence négative d'un revenu faible à l'âge de quinze ans, et dans l'ensemble des pays de l'Organisation pour la Coopération et le Développement Économique (OCDE, 2001), « la possession par la famille de divers biens matériels (bureau, ordinateur, dictionnaire) est corrélée aux performances, mais cette influence est moins marquée que celle de la profession des parents (Duru-Bellat, 2003, pp. 28 et 29).

D'où, l'origine sociale (Cherkaoui, 1986), qui se mesure à l'aune de la profession du père, son niveau culturel, son diplôme en rapport avec son revenu, et les variables sociales et scolaires sont déterminants pour la réussite scolaire. La question de l'assistance sociale (emploi, chômage, alimentation, logement, soins de santé, hygiène, accès à l'eau potable, mobilité des parents et enfants), demeure toujours une préoccupation essentielle des familles et de l'État.

Pour avoir un regard global sur l'origine sociale des élèves, nous nous sommes intéressés aussi à la profession de leurs parents. L'étude montre que les enfants des commerçants sont les plus nombreux (91 élèves), suivi de ceux des fonctionnaires (86 élèves) et des travailleurs du privé formel (48 élèves). Dans la pratique, cette catégorie de personnes qui ont un niveau supérieur est plus exigeante sur la qualité de l'enseignement dans le choix des écoles de leurs enfants. Par contre, ces parents sont peu nombreux dans le public (6 élèves) et inexistant dans le privé musulman (aucun). On remarque que les parents qui ont un faible capital culturel inscrivent leurs enfants à l'école publique.

Parmi les soixante-neuf (69) élèves de l'échantillon inscrits à l'école publique, le niveau d'instruction de 51 de leurs parents ne dépasse pas le secondaire. Ces données, obtenues sur la base de la méthodologie exposée plus haut, permettent de dire que l'inscription des enfants dans les écoles privées est une pratique des personnes

qui ont un bon niveau d'instruction. D'autres stratégies, dont l'inscription à la maternelle, peuvent être associées au choix de l'école selon le statut des parents et de l'école.

3.2. L'inscription au préscolaire

Dans la littérature moderne, la promotion d'un enseignement primaire de qualité, donc du succès scolaire à l'âge préscolaire, constitue un important champ d'études, car, de ce succès dépendrait toute la réussite ultérieure de l'enfant. La supériorité des élèves préscolarisés serait liée au fait que l'école maternelle a pour objectif de « préparer l'enfant à l'apprentissage de la lecture par l'ensemble des activités proposées en éducation sensorielle et perceptive dont certaines prennent une orientation un peu plus déterminée sous le nom de pré-lecture » (IPAM, 1999 : 225).

En effet, au Burkina Faso, l'éducation préscolaire (régie par le Décret n°2007-789/PRES/PM/MASSN/MEF/MATD portant organisation de l'éducation de la petite enfance – mettre en note de bas de page) se réalise dans les Centres d'Éveil et d'Éducation préscolaire publics et privés (CEEP), à travers « l'ensemble des activités éducatives destinées aux enfants de trois (3) à six (6) ans en vue de favoriser leur développement global et harmonieux, stimuler leurs potentialités affectives, intellectuelles, motrices, artistiques et de contribuer à leur épanouissement et apprentissage de la vie sociale » et pour faciliter leur entrée à l'école primaire (PDSEB, 2012 :10).

La commune de Ouagadougou compte dix-neuf (19) CEEP publics dont les missions principales consistent à éveiller, éduquer, socialiser et protéger l'enfant. Les parents choisissent de scolariser précocement leur enfant (3, 4 ans) parce qu'ils pensent que plus il est jeune, plus il s'intéressera à l'école, et mieux il s'habitue à la rigueur scolaire.

Les résultats de la recherche confortent les parents dans leur position : au CM2, les élèves scolarisés tardivement (8 ans et plus) font les moins bonnes performances ; les élèves scolarisés normalement (6-7 ans) ne sont pas meilleurs ; les élèves scolarisés à 5 ans ont de meilleurs scores ; les élèves très précocement scolarisés (à partir de 3 ans) se comportent bien.

Mais, c'est en histoire-géographie qu'ils éprouvent quelques difficultés. On conclut que les enfants scolarisés à 5 ans sont les plus performants. Cela peut s'expliquer par le fait que les enseignants ont réussi à « dresser l'animal » (Kant, 2000) qui existe en chaque enfant, c'est-à-dire à le discipliner au sérieux du travail, alors que les plus âgés se sont habitués aux distractions de la vie extrascolaire.

Les résultats de l'enquête montrent, en outre, que d'une part, moins de la moitié des élèves enquêtés ont fréquenté l'école maternelle (45%) alors que les autres (55%) ont été inscrits directement au CP1. D'autre part, il ressort que ce sont les cadres de la fonction publique (35) et les cadres du privé (18) qui inscrivent leurs enfants au préscolaire, soit cinquante-trois des quatre-vingt élèves inscrits au préscolaire.

Ces données permettent d'insister sur le fait que l'inscription à la maternelle, tout comme au primaire, est une pratique des classes aisées et bien instruites, alors que pour les classes défavorisées, c'est « l'école où laquelle les enfants vont seulement pour manger et s'amuser » alors qu'« elle demande même plus de moyens que l'école primaire », affirme un parent d'élève.

Dans cette recherche, pour avoir croisé la fréquentation de la maternelle et le statut socioprofessionnel des parents d'élèves, nous constatons que plus le niveau d'études des parents augmente, plus la fréquentation du CEEP s'élève aussi. Cette hypothèse se vérifie-t-elle dans le cas de la demande de soutien et d'appui aux activités scolaires ?

3.3. Les cours de soutien et d'appui scolaires

L'organisation des encadrements à domicile et à l'école, encore appelés « soutiens hors-classe » (Paré-Kaboré, 2006), sont les stratégies essentielles des familles à Ouagadougou et des écoles ; elles constituent une solution de rechange face à l'abandon et à l'échec scolaires. L'encadrement à domicile, qui est la forme personnalisée du soutien, désigne, en effet, selon Finkelstein (1994), une forme d'« assistance » des élèves et de « remédiation » de leurs difficultés d'apprentissage en classe.

Les cours à domicile mobilisent deux principales catégories de personnel appelé répétiteurs : il y a d'une part, les enseignants qui officient dans les écoles, et d'autre part, les étudiants. De même, deux modes de choix des répétiteurs sont appréciés par les parents d'élèves. Soit, ils s'informent dans leur entourage, auprès de ceux qui ont déjà pu engager des répétiteurs, compétents dans la(es) matière(s) qui rebute(nt) leur enfant ; soit ils s'adressent à l'école fréquentée par l'enfant ou à l'inspection en charge de la zone.

Lorsqu'un répétiteur est identifié, une négociation tripartite (parents, enfant, répétiteur) est engagée pour fixer le salaire horaire et l'horaire hebdomadaire compte tenu de l'emploi du temps de l'élève, à la disponibilité du répétiteur et aux possibilités financières des parents. D'ailleurs, Bi-Tchan (2007, p. 220) conclut : « Si l'on veut augmenter le taux de réussite scolaire, que l'on encourage les parents à acheter les ouvrages scolaires et extrascolaires pour leurs enfants, à utiliser les services des répétiteurs qualifiés ».

Ces quelques considérations indiquent que si l'encadrement à domicile n'est pas la panacée aux difficultés scolaires que connaissent les élèves en classe, les parents qui y ont recours semblent le considérer comme une voie possible pour combler des lacunes du système scolaire en matière d'enseignement-apprentissage, c'est justement pourquoi ils font des sacrifices financiers. Parmi les 177 participants à l'enquête de terrain, une frange importante d'élèves reçoit un soutien scolaire, soit à domicile, soit dans les locaux de l'école classique ; elle représente un peu plus de 46,3%.

3.3.1. Les formes de soutien

Dans les représentations des parents d'élèves, auxquelles nous avons eu accès grâce aux entretiens réalisés auprès d'eux, les soutiens extra-classes permettent à l'encadrement d'être de qualité, car, ils favorisent de meilleurs résultats par une meilleure compréhension des leçons étudiées en classe. Parmi les formes de soutien recensées, les répétitions à domicile occupent le premier rang (72,73%), suivi des « cours du soir » (23,23%) initiés généralement les mardis et les jeudis soirs par un promoteur privé.

Nous leur adjoignons les répétitions entre camarades de classe ou de même niveau, qui ne faisaient pas partir des items retenus par l'enquête, puisque nous pensions qu'elles n'étaient pas une stratégie de parents d'élèves. Mais ces répétitions représentent 4,04% de la valeur ajoutée à la réussite scolaire, d'où elles ne sont plus à négliger.

La deuxième forme de soutien, la plus répandue, est les cours d'appui organisés par les enseignants, qui recrutent dans leur école et dans d'autres écoles des élèves désireux de renforcer leurs compétences, afin de se donner plus de chances aux examens (CM2, 60%). Ces cours sont dispensés le plus souvent les jours non ouvrables. Ils ont la particularité d'être plus crédibles aux yeux des parents, parce qu'ils sont assurés par un enseignant de l'école et, le plus souvent, par un titulaire de la classe de CM2. Chaque parent qui y inscrit son enfant paie par mois une somme forfaitaire comprise entre mille cinq cents (1500) et quatre milles (4000) Franc CFA.

Les répétitions entre les camarades d'une même classe ou d'une même école (ou de classe et d'école différente) constituent, enfin, une forme de travail de groupe institué par des camarades, et ne sont pas supervisées par une personne de niveau scolaire élevé. Elles se déroulent les soirs à la fin des classes, et aux heures libres. Elles sont organisées soit dans des domiciles ou dans des salles de classes des écoles du quartier. Pour les parents d'élèves, elles ne sont pas profitables pour les élèves au plan des apprentissages parce qu'elles se transforment souvent en des séances de causeries.

Il convient de souligner que le choix d'une forme n'est pas exclusif, car un élève peut bénéficier à la fois des cours de soutien à domicile et à l'école en plus de la répétition qu'il fait avec ses camarades. On peut alors se demander : qui décide du type de soutien ? Le parent d'élève ou l'élève lui-même, et pour quelle autre raison ?

3.3.2. La demande à l'engagement de répétiteur

La décision d'engager un répétiteur ou « maître de maison », ou d'inscrire l'enfant aux cours d'appui, est prise le plus souvent par les parents de l'élève. L'avis de l'enfant est rarement demandé. Les enquêtes montrent que soixante-dix-neuf (79 des élèves bénéficient du soutien à la maison sur décision de leurs parents : « J'ai constaté qu'elle a des difficultés dans certaines matières, alors qu'elle doit passer l'examen à la fin de l'année. J'ai donc décidé de lui trouver quelqu'un qui l'accompagne déjà à la maison, afin qu'elle soit admise à l'examen », confie un parent d'élève qui a un niveau d'études supérieures.

Seulement 21% des élèves ont demandé à leurs parents de leur trouver un répétiteur en avançant la raison qu'ils ont des difficultés dans certaines leçons. En réalité, ils n'en demandent que des explications ; ce n'est qu'après que les parents formalisent cela en cours à domicile parce que, les difficultés ne finissant pas, ils veulent que leur enfant fasse partie des meilleurs.

Parfois, certains élèves y obligent leurs parents parce que leurs camarades ont des maîtres de maison. C'est du reste ce que reconnaît ce parent d'élève : « Mon garçon m'a contraint à lui payer des cours de soutien, parce qu'il a une fois été renvoyé par la voisine dont l'enfant recevait le soutien de son maître à domicile, alors qu'il voulait s'amuser avec lui. Mais, j'ai remarqué après qu'il n'en voulait plus parce qu'il n'avait plus de temps de jeu. Souvent, il me disait que le répétiteur était "méchant"».

La raison est toute simple : il est difficile de dire que les élèves ne se soucient pas de la qualité de l'enseignement, ni même de leur succès scolaire ; mais c'est surtout les parents qui endossent la responsabilité en s'investissant pour que les enfants réussissent. Ce qui signifie que ce sont eux qui décident plus de l'avenir de l'enfant à travers l'orientation de sa scolarité et le choix de la filière de formation. Cela conduit à s'intéresser à l'objet et au contenu du type de cours choisi soit par le parent soit par l'élève.

3.3.3. L'objet et le contenu du cours de soutien et d'appui

L'objectif poursuivi par les cours de soutien et d'appui est principalement d'améliorer les connaissances, de renforcer le niveau des élèves, et de donner plus de chance de réussite aux élèves qui sont aussi bien en classes d'examen que de passage. Les répétiteurs participent alors à la révision des leçons abordées en classe (57,97%) ; ensuite, ils aident les élèves à traiter les exercices ou devoirs de maison (31,88%) ; et enfin, ils préparent avec les élèves les leçons à venir (10,14%).

Le premier thème dans l'encadrement des élèves en classe d'examen est leur assimilation des notions du cours, la maîtrise des leçons du programme officiel qui est enseigné. La résolution des exercices constitue le deuxième thème abordé lors des répétitions. Dans ce cas, l'élève traite des exercices sous la supervision de son répétiteur

qui lui apprend aussi à lire, écrire et calculer. Quand l'élève est dans une classe d'examen, ils traitent ensemble des sujets des examens des années passées et des devoirs soumis dans d'autres écoles ; l'objectif étant de mettre l'élève dans la situation réelle d'examen.

Certains répétiteurs, qui ont une maîtrise du programme scolaire, abordent d'avance certaines leçons ; ce qui donne à l'élève l'impression qu'il connaît déjà le cours au risque qu'il se concentre parfois moins pendant les leçons dispensées en classe. Mis à part ce risque, il apparaît que les cours de soutien sont d'un apport indéniable dans le cursus de l'élève ; mais leur coût ne serait pas négligeable.

3.3.4. Le coût du soutien et le statut du répétiteur

Les appuis dont bénéficient les élèves sont assurés par trois catégories d'intervenants : des enseignants (49%), des étudiants ou des diplômés sans emploi (49%) et des parents lettrés (parfois retraités). Les résultats de l'enquête montrent qu'il n'y a pas une prédominance des enseignants de profession, puisque les élèves ou les étudiants occupent aussi la même proportion parmi les répétiteurs. Cela peut s'expliquer chez les parents d'élèves par le fait que chacune des deux catégories (professionnels et étudiants) a au moins une expérience qui lui permet d'accompagner les enfants vers le succès scolaire. Les enseignants ont l'avantage d'avoir reçu une formation en pédagogie et une bonne maîtrise du programme scolaire.

Mais, « de préférence, les parents qui ont un capital culturel et économique élevés font appel à des enseignants de profession. Ils engagent des enseignants qui ont de bonnes connaissances et qui acceptent d'intervenir en dehors de l'école. Ces enseignants établissent des contrats (15000 à 25000 f CFA par mois) avec les parents d'élèves », nous confie un Inspecteur de l'enseignement primaire retraité et qui, aujourd'hui, dirige une école primaire privée. La connaissance du milieu de l'enseignement par les enseignants de profession, et leur capacité à donner des sujets-types d'examen, contribuent à augmenter les coûts du service rendu.

Les élèves et étudiants sont davantage sollicités par les parents d'élèves qui ne peuvent pas payer les coûts exigés par les enseignants de profession. C'est ce que relèvent respectivement, la directrice d'une école primaire privée et un parent d'élève : « Certains parents prennent aussi les étudiants dans le cadre des cours d'appui, car c'est moins cher qu'un enseignant du domaine. C'est ce qui a été constaté » ; « moi, j'ai demandé à un étudiant qui assure les cours de soutien. Nous avons convenu que je paie 7000 f CFA par mois ».

La troisième catégorie de soutien est composée de parents lettrés (1%) qui appuient occasionnellement les enfants. Dans ce cas, il n'existe pas de programme rigide, la répétition se fait selon la disponibilité du parent considérant les difficultés scolaires de l'enfant. Le parent, les frères et sœurs interviennent quand ils le jugent nécessaire, quand ils sont sollicités par l'élève, selon leur disponibilité malgré leurs occupations et quand ils se rendent compte que l'élève en difficulté n'est pas engagé dans ses études.

L'analyse des deux premières catégories fait ressortir l'importance des formes de soutien apporté aux élèves, et du sacrifice financier et moral qui est fait par les parents afin qu'ils réussissent. : « On ne fait pas d'économie dans la réussite de ses enfants. Moi, je suis prêt à tout pour eux, je peux même renoncer à satisfaire certains plaisirs pour qu'ils aillent dans de bonnes écoles et aient le soutien qu'il leur faut », affirme un parent d'élève de niveau d'études supérieures.

Pour ce faire, conclut un Inspecteur de l'enseignement du second degré, « l'importance des moyens mobilisés dépend du statut du répétiteur. Moi, j'avais opté pour un répétiteur qui est un professionnel de l'enseignement, donc je payais le double de la scolarité de mon enfant ». Par ailleurs, puisque les cours de soutien sont payés

par des parents affichant des attentes très spécifiques, le sacrifice ainsi consenti influe-t-il toujours positivement sur la réussite scolaire des enfants ?

4. DISCUSSION

Beaucoup d'acteurs du système éducatif affirment que l'activité des répétiteurs a un effet positif sur les résultats scolaires des élèves. Pour un Inspecteur : « Les appuis particuliers peuvent vraiment améliorer la qualité de l'enseignement si ces répétiteurs sont conscients de leur travail et des attentes des parents d'élèves, et si les parents d'élèves eux-mêmes s'intéressent à ce que font leurs enfants en classe ».

Les résultats de l'enquête montrent, en effet, que la quasi-totalité des élèves reconnaissent que les différents soutiens leur sont bénéfiques pour leur réussite. Ils font toujours référence aux notes obtenues et à la possibilité de sortir de certaines difficultés de lecture, de calcul et de dictée : « Ma moyenne a augmenté » (47%) des avis ; « j'ai avancé dans le classement lors des compositions » (28%) ; « j'ai maîtrisé mieux certains aspects des leçons » (23%).

D'où, une progression remarquable des élèves qui bénéficient des appuis extrascolaires ; ce qui induit une sensible progression de l'étalon de mesure de la qualité de l'enseignement primaire. Les parents se convainquent davantage de l'intérêt des appuis hors classes : « Je suis satisfait du soutien. En décembre, sa moyenne en calcul était 3, aujourd'hui il a 6/10. C'est sûr que le cours à domicile a porté des fruits ».

Tel est l'argument d'un parent d'élève qui atteste que la collaboration des familles avec l'école, c'est-à-dire avec l'administration et les enseignants, est prépondérante à l'efficacité des établissements, à leur classement, donc contributive à la qualité de l'enseignement. C'est ce que Hegel (1990) disait de manière précise dans son *Discours* du 14 septembre 1810 : « La collaboration de la famille et l'école est absolument nécessaire, tant pour ce qui concerne, sous un aspect surtout négatif, la formation éthique, que, sous un aspect plus positif, l'instruction même des enfants ».

Le troisième item, « j'ai maîtrisé mieux certains aspects des leçons », est, particulièrement aujourd'hui, un bon indicateur de l'appréhension du niveau de maîtrise et d'amélioration des compétences des élèves. Cependant, beaucoup de parents d'élèves ne l'aperçoivent de cet œil car, pour eux, le plus important et déterminant, c'est le passage en classe supérieure qui présage le succès aux examens scolaires. Alors que pour bon nombre d'élèves enquêtés, 46,3% affirment que c'est une question d'égalité, d'équité et de justice sociale devant l'école qu'ils aient tous des appuis extrascolaires, chacun d'eux voulant être le meilleur. Il apparaît de toute évidence que ces soutiens s'inscrivent au cœur des politiques éducatives qui encouragent la culture de l'excellence et du succès scolaires.

Toutefois, il convient de nuancer le propos sur les effets positifs des cours de répétition en reconnaissant que toutes les séances de répétition ne produisent pas, nécessairement, une progression remarquable des compétences des élèves. Certains répétiteurs, notamment les élèves et les étudiants, n'ont pas toujours les compétences requises en pédagogie scolaire et en didactique des disciplines. Il leur est donc difficile de faire assimiler adéquatement certains contenus ou leçons aux élèves du moment où ils n'en n'ont pas les moyens scientifiques.

Cette attention portée par les parents d'élèves sur le déroulement effectif des répétitions vise, de surcroît dans le système éducatif en général, leur efficacité (Bressoux, 1993), celui qui parvient véritablement à augmenter la moyenne des performances des élèves et à réduire, à la fois, les écarts entre ceux qui sont forts et les faibles du début à la fin de l'action répétitive ou de soutien.

Ce qui précède suggère que les parents peuvent changer de répétiteur, ou mettre fin au contrat qu'ils ont conclu, si toutefois les notes ne s'améliorent pas, si le niveau d'assimilation des contenus ne s'élève pas de manière significative ; autrement dit, si l'enfant redouble ou échoue à ses examens. Il indique aussi que les répétiteurs ont le devoir de se former continuellement pour rendre satisfaction aux élèves et aux parents.

Ces constats confirment les réserves émises par Tamini (2002) à propos de l'effet « magique » des cours de répétition de sorte qu'il faut parfois un contrôle des activités de répétitions réalisées pour s'assurer au minimum de leur efficacité. Les résultats scolaires escomptés ne sont pas toujours atteints dans toutes les situations d'appuis extrascolaires.

CONCLUSION

Au terme de l'analyse de la problématique de la qualité de l'enseignement primaire à partir des stratégies mises en œuvre par les parents d'élèves dans la ville de Ouagadougou, nos résultats permettent de dire que la qualité de l'enseignement primaire fait l'objet de critiques au Burkina Faso. Les acteurs se sont installés dans une logique d'accusations mutuelles se transformant, surtout, en procès des enseignants et des parents qui auraient démissionné de leurs responsabilités éducatives.

Cette situation est observée depuis l'adoption de la politique d'orientation de l'EPT qui a imposé la nécessité d'opérer des changements dans le recrutement des enseignants, la réduction des effectifs par classes, l'instauration du non redoublement, la motivation et l'engagement des enseignants bien formés, etc. Les parents d'élèves ont alors mis en œuvre des stratégies dont l'emploi de répétiteurs à domicile, l'inscription aux cours de soutien organisés par des enseignants, et l'encouragement des répétitions entre groupes de camarades. On retiendra qu'il s'agit de stratégies de reproduction et/ou de mobilité sociale qui montrent à souhait qu'il n'existe pas d'égalité de chance des élèves dans les situations d'apprentissages.

Pour une école équitable, des réformes et innovations devraient être introduites dans le système éducatif allant du recrutement, à la formation initiale et continue (Sanou et Charmillot, 2010), et à la rémunération des enseignants doivent être améliorées. Il faut aussi améliorer la stratégie de motivation des enseignants qui prend en compte la hausse des salaires et la reconnaissance sociale du métier d'enseignant.

In fine, la qualité des enseignements requiert qu'ils soient enracinés dans les traditions et cultures des sociétés africaines, que les enseignants s'imprègnent de ces réalités tout en restant ouverts au reste du monde (Ki-Zerbo, 2007). Les compétences des enseignants doivent rendre performants les élèves de sorte qu'ils parviennent à produire, à créer, à inventer, à trouver et à devenir des acteurs potentiels du changement social, du progrès, donc du développement endogène (Ouattara, 2016).

RÉFÉRENCES

- Baux, S., « La qualité de l'éducation au regard des pratiques familiales de scolarisation en Afrique subsaharienne », Colloque international IRD, IER-NIESAC, HCMV, 2006.
- Beck, L. G. & Murphy, J., 1998, "Site based management and school success: Untangling the variables", *School Effectiveness and School Improvement*, 9, 4, p. 358-385.
- Bi Tchan, G., 2007, « Pratiques éducatives chez les parents des élèves des établissements secondaires », in *Revue du CAMES - Nouvelle Série B*, Vol. 009 N°2-2007 (2^e Semestre), pp. 213-221.
- Bianchini, P., *École et politique en Afrique noire*, Paris, Karthala, 2004.
- Bourdieu, P. et Passeron, J-C., *La reproduction : Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Les éditions de Minuit Paris, 1970.
- Bressoux, P., 1995, « Les effets du contexte scolaire sur les acquisitions des élèves : effet-école et effets classes en lecture », *Revue française de sociologie*, n° 2, p. 273-294.
- Charton, H., « Réformes éducatives et légitimation politique au Kenya », in *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs* [En ligne], 10 | 2011, mis en ligne le 01 avril 2013, consulté le 11 juillet 2014. URL : <http://cres.revues.org/322>
- Cherkaoui, M., *Sociologie de l'éducation*, Paris, PUF, 1986.
- Crozier, M., et Friedberg, E. *L'acteur et le système - Les contraintes de l'action collective*, Paris, Les Éditions du Seuil, 1977.
- Duru-Bellat, M., *Inégalités sociales à l'école et politiques éducatives*, UNESCO, Institut International de Planification de l'Éducation, Paris, 2003.
- Finkelsztein, D., *Le monitorat : s'entraider pour réussir*. Hachette livre, Paris, 1994.
- Hegel, G.W.F., *Textes pédagogiques*, trad. Bernard Bourgeois, Vrin, Paris, 1990.
- Kant, E., *Réflexions sur l'éducation*, trad. Alexis Philonenko, Vrin, Paris, 2000.
- Ki-Zerbo, J., *Éduquer ou périr*, Paris, L'Harmattan, 1990.
- Ki-Zerbo, J., *Repères pour l'Afrique*, Silex/Nouvelles du Sud, Dakar Fann, 2007.
- Lanoué, E., 2002, « La presse catholique et l'éducation : les représentations contrastées de l'école et de la jeunesse en Côte-d'Ivoire (*Djéliba* et *La Nouvelle*, 1974 – 2000) », in *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs* [En ligne], 1 | mis en ligne le 17 octobre 2012, consulté le 11 juillet 2014. URL : <http://cres.revues.org/1724>
- Meuret, D., 2000, Les recherches sur l'efficacité et l'équité des établissements scolaires, leçons pour l'inspection, Université de Bourgogne- IREDU, <http://bit.ly/2fOciau>, consulté le 1er décembre 2016.
- Ouattara, F., 2016, « À quand l'endogénéisation africaine de l'école avec Ki-Zerbo ? », in Sanou, F. et Sissao, A., *Développement endogène en Afrique et mondialisation*, PUO, Ouagadougou.

- Paré-Kaboré, A., « Les répétiteurs à domicile dans la ville de Ouagadougou : état des lieux et influence sur le rendement des élèves au secondaire », Colloque international IRD-IER-NIESAC, HCMV, 18-20 avril 2006, pp. 203- 210.
- Pilon, M., 2007, « La scolarisation au primaire à Ouagadougou : niveau et disparités », in Compaore Félix et al, *La question éducative au Burkina Faso, Regards pluriels*, CNRST, pp. 145- 159.
- Sall, H. N., Éducation pour tous à l'orée du troisième millénaire : perceptions des différents types d'école au Sénégal, *Sciences sociales et humaines*, Revue CAMES – Série B, vol. 03, 2001, pp. 147- 163.
- Sanou, F., et Charmillot, M., « L'éducation supérieure dans les politiques éducatives en Afrique subsaharienne. Le cas du Burkina Faso », in Akkari, A., et Payet, J.-P., (éd.), *Transformation des systèmes éducatifs dans les pays du sud : entre globalisation et diversification*, De Boeck, Bruxelles, 2010.
- Soré, Z., *Massification scolaire, rapport au savoir et qualité de l'enseignement primaire à Rambo*, Thèse de doctorat unique en sociologie, Université Ouaga I Pr J. Ki-Zerbo, 2015.
- Tamini, D., *L'encadrement hors-classe en mathématiques : enjeux et impact sur la performance des élèves en difficulté*. Mémoire inédit, École normale supérieure de Koudougou (ENSK), Burkina Faso, 2002.

